

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE LA FORÊT
Vendredi 16 octobre – 16H15 – Hesdin La Forêt
Canton d'Auxi-le-Château
M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

Le projet a consisté en la réhabilitation et la restructuration d'un pôle scolaire rue Andrée Patoux, nouvellement dénommé « école de la Forêt ».

L'école élémentaire, très dégradée, accueillait 112 élèves répartis en 5 classes.

Au-delà de la réhabilitation énergétique du site et un agrandissement, cette opération a été l'occasion de regrouper sur un site unique l'ensemble des installations des écoles maternelles et élémentaires de la commune, jusqu'alors dispersées sur deux sites séparés.

C'est un projet majeur de la commune sur le mandat précédent.

Le coût total du projet est de à 3 341 millions d'€

Le montant de la participation financière totale du Département est de **484 023 € soit 14,5%** réparti en 4 dossiers FARDA et 1 dossier Fonds Biodiversité échelonnés entre 2024 et 2026.

- Hesdin-la-Forêt est une commune nouvelle de 4 480 habitants, issue de la fusion de :
 - o Hesdin : 2 225 hab (50%)
 - o Huby Saint Leu : 840 hab (18%)
 - o Marconne : 1 067 hab (24%)
 - o Sainte-Austreberthe : 362 hab (8%)

Il s'agit d'un Bourg-Centre reconnu au titre du FARDA

Eléments de langage possibles

L'école, c'est le pilier de de la République !

Parce que c'est le lieu de l'apprentissage, de la socialisation, de la transmission des savoirs, et aussi de la construction progressive de l'esprit d'analyse, former les citoyens de demain !

Parce que nous sommes attachés à l'école publique et à ses valeurs, continuer de permettre à chaque enfant d'accéder à cet outil de progrès et d'émancipation, en tous points du territoire

Le projet développé par la commune permet d'améliorer l'offre de service pour les enfants et l'organisation de la vie quotidienne pour les familles !

C'est toujours un symbole de dynamisme que représente l'ouverture d'une école en milieu rural !

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé.

On ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Cette opération a bénéficié du soutien du Département dans son fonds spécifique pour les petites communes le « FARDA », et ce que nous voyons aujourd'hui nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales.

Avoir l'appui du Département c'est très important pour les Maires ; c'est bien souvent LE levier pour rendre réalisables des projets que ne pourrait pas réaliser la commune seule.

Le Département partenaire du quotidien dans nos communes et nos vies

« Le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il l'a fait, sans bruit, en vous soutenant sur cette opération par un appui technique et financier.

D'une manière plus générale, le Département intervient aussi dans notre quotidien sans que l'on se rende forcément compte :

- *Quand on a besoin des pompiers*
- *Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,*
- *Quand nos enfants sont accueillis au collège*
- *Ou quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire*
- *.....*

Derrière tous ces moments du quotidien il y a une action du Département.

La libre administration des communes et des collectivités, élément fondamental de notre République

Soutenir les communes dans leurs projets, pour nous, ce n'est pas en profiter pour leur « tordre le bras ».

La volonté municipale au travers de l'élection des conseillers municipaux, puis de son Maire ; ils en sont l'expression naturelle et légitime de l'intérêt général pour leurs habitants.

Le Département respecte les volontés locales, notamment pour ce qui touche aux questions d'organisation scolaire.

« Big is beautiful » nous dit-on parfois... Or, les dynamiques d'hier ne sont pas forcément celles de demain, on le constate dans certains de nos collèges ruraux.

Le respect de l'environnement et l'adaptation au changement climatique au cœur des investissements de demain !

L'opération réalisée par la commune d'Hesdin-la-Forêt est assez exemplaire dans le sens où le travail avec les architectes et les entreprises en font un bâtiment plus respectueux de l'environnement et de la gestion des ressources.

Le choix de la réhabilitation est également économe en foncier dans le contexte de raréfaction
C'est ce type d'aménagement que nous encourageons pour le Pas-de-Calais de demain et c'est aussi pour cela que le Département a eu une attention particulière pour l'accompagnement du projet !

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions pour aider à investir, c'est aussi une action concrète pour la dynamique économique dans nos territoires.

En effet, des travaux décidés puis réalisés, c'est du carnet de commandes, ce sont des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME, c'est de l'emploi généré !

Qui dit emploi, pour nous au Département dit « réflexe insertion », car la commande publique c'est un levier pour le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées : nous l'avons fait lors du déploiement de la fibre optique dans nos villages, nous l'avons fait pour la réhabilitation des logements dans le bassin minier, nous le faisons en ce moment même sur le chantier du Canal Seine-Nord Europe, et nous demandons aux communes de participer à cet effort collectif dans les grands chantiers que nous soutenons : sur cette opération ce sont plus de 3 000 heures d'insertion qui ont été mise en œuvre durant le chantier avec l'ADEFI/Mission locale, soit 3 fois plus que l'objectif envisagé !

Il y a donc avec ces programmes que nous votons pour le Pas-de-Calais un vrai effet levier pour l'économie et ainsi pour l'emploi dans les zones rurales !